



ANGL1822 Anglais - compréhension de textes à tendance juridique Niveau intermédiaire avancé

[60h] 5 crédits

Cette activité se déroule pendant toute l'année

Langue d'enseignement : français

Niveau : Premier cycle

Objectifs (en termes de compétences)

Compréhension à la lecture :

pouvoir lire de façon autonome et comprendre dans le détail des textes longs et complexes sur des problèmes contemporains (concrets ou abstraits) ou sur des sujets relatifs au domaine d'études en comprenant , le cas échéant, la position ou le point de vue particulier adoptés par l'auteur.

Niveau C1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Compréhension à l'audition :

Individuelle :

- pouvoir suivre et comprendre de façon détaillée une conférence ou un exposé complexe du point de vue de la forme et du fond à condition que le sujet en soit familier
- pouvoir comprendre en détail la plupart des documents radiodiffusés ou télévisés à condition que le sujet en soit familier

Interactive :

- pouvoir suivre et comprendre l'essentiel de discussions et de débats portant sur des sujets familiers (même si les relations entre les idées sont parfois implicites)
- pouvoir comprendre en détail ce qui est dit dans une conversation courante en langue standard.

Niveau B2+ du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression orale :

Individuelle :

- pouvoir exposer ses opinions et les défendre avec pertinence en fournissant explications et arguments.
- pouvoir expliquer un point de vue en donnant les avantages et les inconvénients d'options diverses.

Interactive :

- pouvoir soutenir une conversation ou une discussion conduite dans une langue standard, sur un sujet d'intérêt général, avec un locuteur natif sans entraîner de tension d'une part ni d'autre.

Niveau B2- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Expression écrite :

- pouvoir écrire de brefs rapports, synthèses ou lettres qui transmettent des informations factuelles.

Niveau B1- du " Cadre européen commun de référence pour les langues "

Code :

1. Vocabulaire : extension du vocabulaire général ainsi que du vocabulaire juridique (+/-3500mots).
2. Grammaire : développement en contexte de notions approfondies telles que le passé, le conditionnel, le passif, les auxiliaires et le gérondif.
3. Consolidation de la prononciation du vocabulaire de base. (3000 mots) L'utilisation du code est vue dans une perspective communicative sans toutefois négliger la correction.

Culture :

Au niveau de toutes les aptitudes précitées : sensibilisation à la culture anglophone.

Objet de l'activité (principaux thèmes à aborder)**Méthodes :**

Perfectionnement de la maîtrise du vocabulaire général et académique (Programme " Multitest " du CD-Rom d'auto-apprentissage de l'ILV "). Le vocabulaire y est présenté en contexte ou en champs sémantiques. Révision des points de grammaire en contexte et consolidation par des exercices écrits et oraux .Les aptitudes réceptives sont exercées et développées par le biais de stratégies de compréhension à la lecture et à l' audition s'adressant tant au mot (deviner) qu'au texte (anticiper). Ces techniques sont appliquées à des textes oraux ou écrits d'intérêt général et à orientation juridique (supports 1. syllabus du cours : "English for Lawyers -upper-intermediate level" - textes écrits et oraux accompagnés d'exercices de compréhension à l'audition ou à la lecture et de vocabulaire 2. site internet www.esl-lab.com - exercices de compréhension à l'audition en auto-apprentissage). Révision de la prononciation des mots les plus fréquents (Programme " le Répétiteur " du CD-Rom de l'ILV) . L'expression orale et écrite sont développées par le biais d'exercices dirigés (exercices non-interactifs visant à consolider la maîtrise des structures et à mettre en pratique le vocabulaire) et libres (exercices interactifs comme des jeux de rôles, des petits débats, la rédaction de petits textes ...). Dans le cadre du cours les étudiants feront plusieurs présentations (sur un sujet d'intérêt général, un sujet juridique ou un texte) et les présentations seront suivies d'un débat faisant participer les autres étudiants. Les aptitudes nécessaires à réaliser cette tâche leur auront été enseignées auparavant.

Résumé : Contenu et Méthodes

Code cours et intitulé : ANGL 1822 - English for Lawyers -upper-intermediate level

Année d'études : Droit BAC 1

Nombre d'heures : 60h, 2h/sem toute l'année

Objectifs et contenu :

1. développer des compétences réceptives

- en compréhension à la lecture (par le biais de textes longs et complexes portant sur des problèmes contemporains)

- en compréhension à l'audition (à l'aide de documents radiodiffusés ou télévisés)

2. développer des compétences communicatives

- en expression orale (par le biais de présentations et de débats)

- en expression écrite (rédaction de brefs rapports, synthèses ou lettres)

Evaluation :

évaluation continue, test dispensatoire en décembre, examen écrit et oral

Autres informations (Pré-requis, Evaluation, Support, ...)

Cours de 60 h.

5 ECTS

Pré-requis :

Ce cours est de niveau approfondi et suppose donc une bonne maîtrise productive de la grammaire et du vocabulaire de base ainsi que la maîtrise des aptitudes langagières aux niveaux décrits pour le cours moyen. L'accès à ce cours peut être conditionné par un test de placement.

Charge de travail :

Heures présentielle : 52 h.

Travail autonome : 68h

Encadrement :

Cours en groupes de max. 25 étudiants

L'enseignant est disponible pendant ses heures de réception et peut être contacté par courriel.

Guidance au centre d'auto-apprentissage (C.A.A.) et à la salle multimédia

Supports :

- Syllabus du cours : "English for Lawyers - upper-intermediate level "o Les cassettes audio et vidéo utilisées dans les laboratoires de langue (et disponibles dans la salle d'auto-apprentissage)

- Exercices de compréhension à l'audition via un site interneto CD-rom ILV (programmes " Multitest " et " le Répétiteur ")

Evaluation :

- Evaluation continue :

1. Plusieurs présentations

2. Tests de grammaire organisés à intervalles réguliers

3. La préparation, la présence et la participation font partie de la cote attribuée à l'évaluation continue

- Un test intervenant dans la note finale en décembre : test portant sur le vocabulaire du programme Multitest et les exercices de compréhension à l'audition d'un site internet

- Un examen écrit (questions de compréhension à la lecture, de compréhension à l'audition, de grammaire et de vocabulaire)

- Un examen oral (production orale non-interactive et production orale interactive)

Autres crédits de l'activité dans les programmes

DROI11BA

Première année de bachelier en droit

(5 crédits)